L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 13 DECEMBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

C'est par trop d'impudence !

Les gens du MANITOBA poussent hors de toutes limites permises, l'inconscience, ou l'impudence.

A eux de choisir.

De quel front osent-ils venir se plaindre de polémiques qu'eux mêmes ont dûment et volontairement provoquées ?

Certes, les articles parus dans le FREE PRESS en ces derniers temps, ceux du MORNING TELEGRAM (que le MANITOBA laisse dans l'ombre), sont profondement regrettables.

Mais qui donc, encore une fois, a fourni le materiel pour ces articles? qui a fait naitre l'occasion; sinon les gens du MANITOBA ?

N'est-ce point vous Messieurs, qui de votre propre chef, sans autorisation, au mépris de toutes convenances, avez, pour satisfaire vos ambitions, imprimé et repandu à profusion ces placards, où le nom de votre Archevêque flamboyait en lettres énormes, comme un appât jetté par vous aux électeurs ? où la lettre de votre Archevêque s'enchevetrait entre les lettres de l'hon. Roblin, et vos commentaire interessés ?

N'est-ce point vous qui avez voulu cette publicité incongrue?

N'est-ce point vous qui avez voulu et lancé ce rapprochement, et ce, dans le but unique de servir vos intérêts personnels ?

Pouvez vous après cela vous étonner si, de ce rapprochement intempestif, a surgi l'accusation de connivence, d'entente entre l'Archevêque et le Premier Ministre ?

Ne l'avez vous point voulu ? et n'était-ce point d'ailleurs l'idée que vous désiriez faire naitre vous même dans l'esprit des lecteurs de vos placards ?

Est-ce que le lendemain de l'apparition du susdit placard, vos amis, vos confidents du MORNING TELEGRAM ne le reproduisaient pas dans leur journal ?

Qui donc, vous avait autorisé à user de cette publicité ?

Qui avez-vous consulté, d'autres que votre intérêt et votre propre ambition ?

Ah ! c'est bientoujours la même histoire qui se repête et vous ne changerez jamais.

L'autorité ecclésiastique, l'intérêt de la minorité, ne sont pour vous que des masques trompeurs; ces choses là ne pèsent point longtemps dans la balance quand dans l'autre plateau se trouve mis votre intérêt ou votre ambition !

Où en serions nous aujourd'hui, si comme vous, nous n'avions consulté que nos propres interets, si nous aussi, avions voulu non servir des armes que nous avions en mains ?

Vous faites sonner bien haut, vous criez sur tous les toits votre respect à l'autorité religieuse, votre dévouement à la minorité; en avez-vous joué assez de cette corde là, vous et vos acolytes, durant la dernière campagne électorale ?

Et cependant tandisque votre bouche proclamait bien haut votre respect, votre main placardait sur les murs, affichait le nom de votre archevêque, le compromettant sans raison, sans autorisation au milieu de vos menées politiques !

Tandisque votre bouche protestait de votre dévouement a la minorité, vous n'hésitiez pas à compromettre la faible lueur d'espoir entrevue, pour servir vos ambitions personnelles !

N'avions nous pas mille fois raisons de lutter à outrance contre la candidature Bernier.

Ceux, qui mal renseignés, ont pu douter de notre bonne bonne foi, ont du ouvrir les yeux, vous vous étez chargés vous même de nous justifier.

Quand Judas Iscariote ayant vendu le Fils de Dieu voulut le livrer aux soldats, dans le jardin des Oliviers, il vint à Jesus, et le baisa, disant "Salut Maitre."

Tous les Judas, petits et grands, ont depuis lors suivi l'exemple de l'Iscariote, et pour mieux trahir ont repêté le geste infâme.

Ce sont de ces baisers-la que l'Eglise, tout comme son Divin maître a le plus souffert, et sans doute souffrira toujours.

Justice Immanente

Samedi 1er Decembre, M. Chs. Marcil député de Bonaventure était fêté et acclamé au Windsor à Montréal par l'élite des journalistes français et anglais de Québec ses confrères, pour la plupart aussi, ses amis et admirateurs sincères.

Ce tribu d'hommages et de sympathies si chaleureusement deposé aux pieds du nouveau député de Bonaventure, par des hommes qui comptent parmi l'élite de la société, se dresse comme une singulière ironie et une juste compensation envers ce même M. Ch. Marcil que l'année dernière, à pareille date, presque le même jour, une poignee de malappris, insultaient sans cause, sans rime ni raison, par fanatisme et pure imbecillité, à l'assemblée de St. Boniface.

Ce rapprochement curieux, cette coincidence imprévue entre deux dates anniversaires, soufflètent de la façon la plus vengeresse, les coupables inconscients et malappris de l'année dernière.

Puissent-ils au moins le comprendre et s'en repentir !

Nous protestons

Le MANITOBA se plait à voir dans la nomination de M. Mager fils à une emploi public par le gouvernement fédéral, la récompense libérale de la candidature de M. Victor Mager son père. Les apparences rendent le MANITOBA excusable de porter une semblable accusation, nous le reconnaissons.

Mais en réalité, rien n'est plus faux ; la nomination de M. J. Mager s'est faite à l'insu des chefs liberaux français à qui appartient de droit le patronage.

Nous protestons, pour notre part, énergiquement contre l'erreur commise, erreur d'autant plus regrettable qu'elle expose fort injustement les chefs liberaux français à des accusations, fausses mais vraisemblables.

De plus, il est inadmissible que le patronage soit exercé, au mépris des droits acquis les plus respectables; il est inadmissible qu'on méconnaisse les services rendus par les vieux et fidèles amis du parti.

Il faut qu'on sache à quoi s'en tenir une fois pour toutes, et qu'on se soumette aux règles admises, reconnues.

Nous blâmons nettement le gouvernement, en cette occasion, pour avoir agi sans s'être entourée des renseignement voulus, sans avoir consulté les seules personnes qualifiées pour decider des questions de patronage; personnes qui enfin de compte supportent la responsabilité des bévues commises par les autres.

Le coup du lapin a Sir Ch. Tupper et Clarke Wallace

Les deux divisions électorales de Vancouver et de Yale dans la Colombie Anglaise, ont élu jeudi dernier deux députés libéraux.

C'est un joli coup de boutoir, autant dire le coup du lapin donné à Sir Ch. Tupper et à Clarke Wallace qui depuis deux semaines parcourent ces deux comtés, prêchant la guerre sainte contre "Laurier et la dynastie française." Nous avons la semaine dernière cité des extraits de leur discours.

Tout comme le reste du Dominion, nos compatriotes anglais de la Colombie Anglaise ont tenu à protester contre l'odieuse campagne ménée par les chefs conservateurs.

Vive le Roi, vive la ligue !!

"Quand le FREE PRESS parle, dit le suave MANITOBA, c'est M. Sifton qui parle, il exprime l'opinion de tout le cabinet".

Conclusion: le cabinet fédéral tout entier est responsable des articles que le FREE PRESS publie à propos d'un incident de politique locale !!

C'est comme ça qu'on raisonne au MANITOBA !! Pauvres gens !!

Fort heureusement il ne viendra à personne l'idée de tenir qui que ce soit responsable des articles du MANITOBA (en dehors de sa rédaction bien entendue!) sans quoi, pas un gouvernement ne pourrait résister plus de deux mois à une semblable responsabilité !!

Si vous voulez apprendre à juger le MANITOBA, rappelez vous, que c'est le même journal qui jadis déclarait à maintes reprises que ni M. Macdonald, ni le parti conservateur ne pouvaient être tenus responsables des articles du MORNING TELEGRAM.

C'est le même onctueux mais carnavalesque journal, qui se refusait à accepter toute responsabilité pour le parti conservateur, des articles publiés par le MAIL AND EMPIRE, le STAR et les autres principaux organes conservateurs reconnus, dans leur campagne de haine et de préjugés anti-français !

Et ça se pose comme les champions des grands principes !

Non vrai, c'est à mourir de rire !

Notes Politiques

S'il faut en croire une dépêche qui nous est parvenue de Montréal samedi dernier au lendemain des élections provinciales de Québec, il paraitrait que le chef de l'opposition conservatrice, M. Flynn est entré de suite en négociation avec l'observatoire de Paris, pour acheter le fameux télescope de l'exposition

Le chef conservateur déclare que s'il ne peut se procurer ce merveilleux instrument, il lui sera impossible de parvenir désormais à découvrir le moindre conservateur dans la Province.

En chambre même, les sept députés de l'opposition ne seraient certainement pas discernables à l'œil nu au milieu de l'écrasant emajorité libérale.

M. Flynn a juste la garde d'un caporal ; ses fidèles sont MM. Girard (Compton); Pelletier (Dorchester); Tellier (Joliette); Leblanc (Laval); Lemay (Lotbinière); Flynn (Nicolet), et L'Heureux (St. Jean.)

M. Nantel, M. Atwater, anciens ministres conservateurs sont restés sur le carreau. M. Flynn n'a été élu que par 33 de majorité, ce qui est plus que maigre pour un chef d'opposition !

Chose singulière, le comté de St. Jean, libéral depuis trente années, et qui avait pour représentant l'hon. M. Marchand l'ancien premier, a élu un conser vateur M. L'Heureux avec une majorité de 17 !

Ce sont là les singularités de l'élection.

A Montréal dans Ste Marie, le candidat conservateur le Dr. Laviolette a perdu son dépot ! M. Hackett un ancien ministre conservateur a été battu aussi, et par 252 voix ! La majorité libérale est de 66, sur 74 deputés.

Il appert d'après les dernières dépêches que M. L'Heureux s'est declaré supporteur de M. Parent.

Le gouvernement de l'Ile du Prince Edouard a suivi l'exemple de Québec. M. Farqharson a dissous la chambre et l'élection aura lieu le 12 décembre. A la nomination deux libéraux ont été élus par acclamation.

Les conservateurs ont tenu un caucus important à Toronto, dans le but de procéder à la réorganisation de leur parti. Il ne semble pas qu'aucune décision intervienne au sujet du généralat ; M. Foster parait cependant être auec M. Clarke le concurrent au panache de leader conservateur. La seule décision prise au caucus a trait à l'adoption d'une plateforme pour le parti. Les conservateurs comptent beaucoup parait-il sur ce genre d'appât pour assurer leurs pêches futures

Plusieurs journaux de l'Est ont annoncé que M. Greenway allait abandonner la direction du parti libéral Manitobain. Jusqu'ici nos confrères de l'Est paraissent mieux renseignés que nous, et possèder des tuyaux particuliers, car nous n'avons rien entendu de sérieux à cet égard jusqu'à ce jour au Manitoba.

Aux durs labeurs des élections, ont succédé les repos des agapes et des banquets. On banquete avec énergie un peu partout. A Brandon, à Toronto, à Fort William, en l'honneur de M. Sifton ; à Halifax, un banquet monstre va réunir six ministres libéraux la coupe à la main ; au Manitoba les conservateurs provinciaux, n'ont pas voulu rester en arrière ; à Manitou on a banqueté M. Rodgers, le fidèle Achate de M. Roblin. Enfin le 18 à Winnipeg doit avoir lieu le banquet à Sir Ch. Tupper.

A la Nouvelle Ecosse, jeudi 6 ont eu lieu les nominations pour remplacer les sièges laissés vacants par la résignation de certains deputés qui s'étaient présenté au fédéral.

A Halifax deux libéraux ont été élus par acclamation. A Pictou un libéral et un conservateur sont élus aussi par acclamation. Au Cap Breton, il y a des candidats de chaque coté.

La Langue Francaise

Parmi ceux qui ont déclaré la guerre à la Langue Française au Canada, et par malheur, nous sommes payés pour savoir qu'ils sont nombreux et ardents, il faut distinguer deux catégories bien distinctes.

Il y a d'abord les fanatiques irréconciliables, ceux qui réclament l'abolition de la langue française, comme ils reclament l'abolition de la papauté; uniquement parceque leur cervelle étroite et intransigeante est fermée à tout ce qui n'est pas leur credo.

De ceux-là nous ne nous occuperons pas Mais il existe aussi une autre catégorie, dont l'animosité contre notre langue, est inspirée par des motifs plus discutables, nous voulons parler de ceux qui obeissant à un patriotisme exagéré et mal compris, veulent avant tout le triomphe de l'anglo-saxon et croient fermement que l'existence d'un idiome autre que l'anglais au sein du Dominion est un obstacle à la bonne entente et la prospérité du pays.

Avec ceux là, s'ils sont de bonne foi, l'on peut discuter, et nous devons le faire, avec le désir de leur prouver leur erreur.

L'EVENING JOURNAL d'Ottawa publiait à cet égard un remarquable article la semaine dernière et nous ne saurions mieux faire que d'en citer quelques extraits.

"La nation anglaise a conquis sa liberté sans avoir l'unité de langage.

Pendant cent cinquante ans après que la grande charte eut été obtenue de force du roi Jean, en 1215, l'Angleterre n'a pas eu l'unité de langage. La langue la plus répandue en Angleterre était la langue française. Le français était l'idiome d'une partie considérable de la population, le français était le langage des classes supérieures, le langage parlementaire, le seul légal devant les tribunaux anglais jusqu'en 1362, tandis que cent ans plus tard, jusque vers la fin du quinzième siècle les statuts du libre parlement d'Angleterre étaient rédigés en français."

"En réalité, avant la conquête normande, il y plusieurs langues anglaises ou du moins plusieurs dialectes si différents que ceux qui en parlaient un ne pouvaient comprendre ceux qui en parlaient un autre. De sorte que ce n'est pas lorsqu'il parlait une langue commune que le peuple anglais est parvenu à la liberté politique et à la puissance d'une nation. Le français, le latin et plusiers dialectes anglais se disputaient le premier rang à l'époque où les Anglais conquirent leurs libertés. Celui qui affirme que la communauté de langage est le facteur le plus élémentaire et le plus indispensable d'une nation libre parle sans réfléchir, l'unité de lan-

(Suite à la 5ième page).